

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le quinze juillet, à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : le 09 juillet 2020

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUILMARD Elisabeth, Mme GUERAULT Jessica, M. GERAULT Didier, M. PLET Olivier, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, Mme DUTERTRE Clarisse, M. BINYON Graham, M. CAPS David

Était excusé : M. SOULARD Alain

Mme BOUSSELET Isabelle a été élue secrétaire.

### 1. Commissions

#### 1-1 Constitutions des commissions communales

Sur proposition de Monsieur Le Maire, les membres du conseil municipal à l'unanimité :

- Instaurent les commissions communales dans les domaines suivants:
  - Affaires scolaires / périscolaire/ Animation jeunesse
  - Affaires rurales et agricoles
  - Affaires urbaines / Urbanisme / Aménagement paysager/ Bâtiments communaux/ commerces.
  - Pavillons locatifs
  - Commission de recrutement
  - Commission finances
  - Commission aide aux associations
  - Commission action sociale
  - Communication
  - Cimetière
  - Marchés publics
- Soulignent que les commissions doivent faciliter le débat du conseil municipal
- Signalent que les propositions issues de ces commissions ne se substituent pas aux décisions du conseil municipal
- Rappellent que le maire est membre de droit de toutes les commissions

#### **1- Affaires scolaires / périscolaire / Animation jeunesse**

**Responsable : Jessica GUERAULT**

Ecole, équipements, animation jeunesse

Cantine

Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) - Garderie périscolaire

**Responsable 2 : Elisabeth GUILMARD**

**David CAPS, Clarisse DUTERTRE, Graham BINYON**

Vote à l'unanimité

**2- Affaires rurales et agricoles****Responsable : Didier GERAULT**

Voirie rurale : routes et chemins communaux, ponts, écoulement eaux, fossés  
Environnement, sécurité  
Eau et assainissement collectif et non collectif (campagne et bourg)

**Responsable 2 : Mickaël SALLARD****Isabelle BOUSSELET, Olivier PLET, Alain SOULARD, David CAPS**

Vote à l'unanimité

**3- Affaires urbaines : urbanisme, aménagement paysager, bâtiments communaux, commerces****Responsable : Elisabeth GUILMARD**

Entretien, environnement, embellissement du bourg : tonte, taille, fleurissement, balayage bourg.

Lotissements : création, développement

Bâtiments communaux et construction / rénovation logements.

Consommation d'énergie

**Responsable 2 : Olivier PLET****SOULARD Alain, Mickaël SALLARD, Didier GERAULT, Graham BINYON**

Vote à l'unanimité

**4- Pavillons locatifs****Responsable : Elisabeth GUILMARD**

Gestion (Etat des lieux, bail, impayés), entretien, relations avec les locataires

**Responsable 2 : Clarisse DUTERTRE****Alain SOULARD, Mickaël SALLARD, Isabelle BOUSSELET, Olivier PLET, Didier GERAULT**

Vote à l'unanimité

**5- Commission de recrutement****Responsable : Stéphane RIOULT-LERICHE****Responsable 2 : Isabelle BOUSSELET****Titulaires :****Jessica GUERAULT****Olivier PLET****Alain SOULARD****Suppléants****Clarisse DUTERTRE****Mickaël SALLARD**

Vote à l'unanimité

**6- Commission finances (Budget)****Responsable : Stéphane RIOULT-LERICHE****Jessica GUERAULT, Didier GERAULT, Elisabeth GUILMARD, Isabelle BOUSSELET, Clarisse DUTERTRE**

Vote à l'unanimité

**7-Commission aide aux associations****Responsable : Stéphane RIOULT-LERICHE**

Subventions, aide au comité des fêtes

**Responsable 2 : Olivier PLET****Jessica GUERALT, Elisabeth GUILMARD, Didier GERAULT, Alain SOULARD**

Vote à l'unanimité

**8- Commission action sociale****Responsable : Stéphane RIOULT-LERICHE****Claude SALLARD, Andréa RIOULT, Bernard MARTEL, Jessica GUERALT, David CAPS, Marie-Claude BOISNARD**

Vote à l'unanimité

**9 – communication (bulletin municipal / site internet)****Responsable : Jessica GUERALT****Responsable 2 : Graham BINYON****Alain SOULARD, Clarisse DUTERTRE, David CAPS, Elisabeth GUILMARD**

Vote à l'unanimité

**10– Cimetière****Responsable : SALLARD Claude****Responsable 2 : Mickaël SALLARD****Isabelle BOUSSELET, Olivier PLET, David CAPS, Nadine BOUSSELET**

Vote à l'unanimité

**11- Commission marchés publics****Responsable : Stéphane RIOULT-LERICHE****Titulaires : Elisabeth GUILMARD, Jessica GUERALT, Didier GERAULT****Suppléants : Alain SOULARD, Mickaël SALLARD, Olivier PLET**

Vote à l'unanimité

**Commission de contrôle des listes électorales****Responsable : Mickaël SALLARD****- 1 délégué de l'administration : Mme Rachelle OGER****- 1 délégué du Tribunal de Grande Instance : M. Bernard SOCHON**

Vote à l'unanimité

**Responsables divers****Salle communale : 1. Stéphane RIOULT LERICHE; 2. Olivier PLET****Bibliothèque : 1. Ninon POUPARD ; 2. Elisabeth GUILMARD****Foyer des Jeunes : 1. Nadine BOUSSELET ; 2. David CAPS****Sports (terrain football, tennis, pétanque) : 1. Elisabeth GUILMARD ; 2. Didier GERAULT**

## 1-2 Commission communale des impôts

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que l'article 1650 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Le Conseil municipal propose à la Direction des Services Fiscaux les personnes suivantes :

### **1 - Membres Titulaires**

Samuel SOCHON	Martial OGER	Jean-Yves RIGOUIN	Marcel LEON
Nadine BOUSSELET	Vital RAIMBAULT	Etienne BOISMAL	Fabien BOISNARD
Christian BOISNARD	Evelyne GARRY	Eric BORDELET	Cécile LECOMTE

### **2 - Membres Suppléants**

Jessica GUERALT	Didier GERAULT	Elisabeth GUILMARD	Jean SOCHON
Annie HADRZYNSKI	Dany CANU	Alain SOULARD	Olivier PLET
Mickaël SALLARD	Isabelle BOUSSELET	Clarisse DUTERTRE	David CAPS

## 2. Désignations des référents services extérieurs

<b><u>Délégations extérieures</u></b>	
1 - C.N.A.S. (2 délégués : 1 élu et 1 agent) Comité National d'Action Sociale (CE des fonctionnaires territoriaux)	1. Jessica GUERALT (élue) 2. Noémie JOHAN (agent)
2 - Défense (1 délégué)	1. – Graham BINYON
3 - Référent sécurité routière (1 délégué)	1. – Graham BINYON

## 3. Elections des délégués des structures intercommunales

### 3-1 Elections des délégués au syndicat intercommunal d'électrification (Territoire Energie Mayenne)

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner deux délégués (un titulaire et un suppléant) au syndicat intercommunal d'électrification Territoire Energie Mayenne (TEM53)

Sont élus pour représenter la Commune de CHARCHIGNE :

- 🚩 Délégué titulaire : M. SOULARD Alain
- 🚩 Délégué suppléant : M. SALLARD Claude

### 3-2 Elections des délégués au SIVM de LE HORPS

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner quatre délégués (deux titulaires et deux suppléants) au SIVM Du HORPS.

Sont élus pour représenter la Commune de CHARCHIGNE :

- 🚩 Délégués titulaires : M. Stéphane RIOULT-LERICHE  
M. Didier GERAULT
- 🚩 Délégués suppléants : Mme Jessica GUERALT  
Mme Elisabeth GUILMARD

### 3-3 Elections des délégués au syndicat mixte de renforcement en eau potable du Nord Mayenne

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner deux délégués (un titulaire et un suppléant) au syndicat mixte de renforcement en eau potable du Nord Mayenne.

Sont élus pour représenter la Commune de CHARCHIGNE :

🚩 Délégué titulaire : M. Stéphane RIOULT-LERICHE

🚩 Délégué suppléant M. GERAULT Didier

#### 4. Indemnités des élus

Le conseil municipal de la commune de CHARCHIGNE,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Considérant que le code susvisé fixe des taux plafonds et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées aux adjoints et (éventuellement) aux conseillers municipaux ;

Le conseil municipal décide :

**Article 1 :** de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint et de conseiller municipal, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23, L 2123-24 et (le cas échéant) L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales :

- Maire :19.28 %
- 1<sup>ere</sup> adjointe :11.06 %
- 2<sup>e</sup> adjointe :6.94 %.
- 3<sup>e</sup> adjoint: 6.94 %.
- conseillers municipaux :1.54 %.

**Article 2 :** Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

**Article 4 :** Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente délibération.

## TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES

ARRONDISSEMENT : MAYENNE  
CANTON : LASSAY LES CHATEAUX  
COMMUNE de CHARCHIGNE

### TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES

POPULATION (totale au dernier recensement) 487(art. L 2123-23 du CGCT pour les communes)

#### I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

Soit : indemnité (maximale) du maire + total des indemnités (maximales) des adjoints ayant délégation = **2146.95 € brut**

#### II - INDEMNITES ALLOUEES

A. Maire :

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal)	Montant Brut
RIOULT-LERICHE Stéphane	19.28 %	750 €

B. Adjoints au maire avec délégation (article L 2123-24 du CGCT)

Identité des bénéficiaires	%	Montant Brut
1er adjoint : GUILMARD Elisabeth	11.06 %	430 €
2 e adjoint : GUERAULT Jessica	6.94 %	270 €
3 <sup>e</sup> adjoint : GERAULT Didier	6.94%	270 €

C. CONSEILLERS MUNICIPAUX (art. L 2123-24 -1 du CGCT : globale)

Identité des bénéficiaires	%	Montant brut
PLET Olivier	1.54 %	60 €
SOULARD Alain	1.54 %	60 €
BOUSSELET Isabelle	1.54 %	60 €
SALLARD Mickael	1.54 %	60 €
DUTERTRE Clarisse	1.54 %	60 €
BINYON Graham	1.54 %	60 €
CAPS David	1.54 %	60 €
	1.54 %	60 €

Total général : 2140 € bruts

## 5. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu les articles L 2122-22 et L 21122-23 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,

Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité que le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants si ces derniers sont inférieurs à 5% du montant initial et lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite d'un montant inférieur ou égal à 10 000 € HT
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières

## 6. Tarif cantine 2020-2021

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de voter les tarifs pour le restaurant scolaire de la commune pour l'année 2020/2021 afin qu'ils soient applicables dès la rentrée scolaire prochaine de septembre.

Après l'exposé du bilan de l'année 2019 et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide sur proposition de Monsieur le maire :

- 🚩 De valider les tarifs de la cantine comme suit pour l'année scolaire 2019-2020 et ceci à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 :

TARIFS / Année scolaire	2019-2020	2020-2021
Repas enfants	3.80 €	3.90 €
Repas adultes	7.30 €	7.40 €
Repas enfants extérieurs (ALSH) et non scolarisés à Charchigné	5.15 €	5.30 €
Enfant prenant un repas préparé par ses parents à la cantine (cas d'allergies alimentaires ou nécessité du service)	0.54 €	0.60 €

## 7. Indemnités de gardiennage de l'église

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie a reçu la circulaire préfectorale relative aux indemnités de gardiennage des églises communales.

Le montant s'élève à 479.86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'église. Ce service est actuellement assuré par Mmes LEPLARD et RIOULT, résidant sur la commune. Monsieur le Maire propose de verser cette indemnité à Mmes LEPLARD et RIOULT au prorata du temps passé à l'entretien de l'église c'est-à-dire 50% pour Mme LEPLARD et 50% pour Mme RIOULT.

*Monsieur RIOULT-LERICHE a quitté la salle du conseil municipal*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, (une abstention) décide :

- ✚ De verser à Madame LEPLARD Monique une indemnité de 239.93 € pour l'année 2020 correspondant à 50% du montant de l'indemnité.
- ✚ De verser à Madame RIOULT Andréa une indemnité de 239.93 € pour l'année 2020 correspondant à 50% du montant de l'indemnité.
- ✚ D'autoriser Monsieur le Maire à signer les mandats correspondants.

*Monsieur RIOULT-LERICHE a rejoint la salle du conseil municipal*

## 8. Questions diverses

### 1) Demande de Monsieur LECOQ

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux la demande de M. LECOQ Sylvain traitant d'un problème d'accès à un champ au lieu dit la Bigottière (pour mémoire questions diverses du conseil municipal du 16 juin 2020). Après en avoir discuté il est décidé que la commission affaires rurales, nouvellement constituée, se rende sur le terrain pour solutionner ce problème. Le conseil municipal délègue à la commission la prise de décision à ce sujet.

### 2) Commission logements

Mme GUILMARD Elisabeth, la responsable de la commission logements, présente un dossier d'un couple candidat pour la location d'un pavillon se libérant prochainement au 4 rue des cytises. Le conseil municipal valide le dossier.

La commission évoque la problématique des clôtures des pavillons du parc locatif qui auraient besoin, pour certains, d'être refaites. La commission procédera à un état des lieux afin de définir un ordre de priorité pour ces travaux. Un chiffrage sera également effectué afin d'étudier la faisabilité de ce projet.

3) Horaires garderie à la rentrée de septembre 2020

Monsieur CAPS David interroge le conseil municipal quant aux horaires de la garderie à la rentrée de septembre 2020. Monsieur CAPS indique que des parents sollicitent l'ouverture de la garderie à 7h15. Le Maire indique que la reprise d'un fonctionnement normal est conditionnée par la parution du protocole sanitaire émis par les services de l'Etat. Il convient donc d'attendre la parution de ce dernier fin août et l'observation des conditions sanitaires avant de se prononcer sur cette question

4) Lotissement le Vallon doré : véhicule roulant vite

Monsieur CAPS David indique qu'il lui a été signalé un véhicule roulant à vive allure au sein du lotissement du vallon doré. Monsieur le Maire va se rendre à la rencontre de la personne concernée.

5) Tapage nocturne rue du stade

Il est signalé des nuisances sonores répétées au sein d'un pavillon locatif situé rue du stade. Monsieur le Maire va aller voir les administrés concernés.

6) Décès: Monsieur le Maire informe le conseil municipal du décès accidentel d'un jeune homme anglais de 23 ans au lieu dit l'Ecurie.

Monsieur le Maire clos la séance à 23h00

Prochaine réunion du conseil municipal : le mardi 8 septembre 2020 à 20h30

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE

GUILMARD Elisabeth	GUERAULT Jessica	GERAULT Didier
PLET Olivier	BOUSSELET Isabelle	SALLARD Mickaël
DUTERTRE Clarisse	BINYON Graham	CAPS David